
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CESSION D'ECOSLOPS PROVENCE FINALISÉE

À Paris, le 29 février 2024, Ecoslops SA annonce la réalisation ce jour de la cession de sa filiale Ecoslops Provence, préalablement détenue à 75%, à TotalEnergies Raffinage France qui en devient désormais l'actionnaire unique.

Comme annoncé préalablement, le montant du rachat des actions et prêt actionnaire d'Ecoslops SA dans Ecoslops Provence s'élève à 8,0M€, payés intégralement ce jour. Avec cette transaction, l'endettement net du groupe est ramené de 24,7 M€ au 30 juin 2023 à 10,3 M€ aujourd'hui.

Cette cession permettra à Ecoslops SA de se concentrer sur le développement commercial de la Scarabox® et les projets d'optimisation de son unité de Sines au Portugal (détenue à 100%).

Prochains rendez-vous

- Semaine du 4 mars 2024 : communiqué sur les objectifs stratégiques du Groupe et les impacts bilanciaux suite à la cession d'Ecoslops Provence ;
- Publication des résultats annuels 2023 le 11 avril 2024 après bourse

A PROPOS D'ECOSLOPS

Ecoslops est cotée sur Euronext Growth à Paris

Code ISIN : FR0011490648 - Mnémotique : ALESA / éligible PEA-PME, et FCPI

Contact Relations investisseurs : info.esa@ecoslops.com - 01 83 64 47 43

Ecoslops est la cleantech qui fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire grâce à une technologie innovante, permettant de produire du carburant et du bitume léger à partir de résidus pétroliers et d'huiles de vidange. La solution proposée par Ecoslops repose sur un procédé industriel unique de micro-raffinage de ces résidus pour les transformer en produits commerciaux de 2ème génération aux standards internationaux. Ecoslops offre aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de résidus ainsi qu'aux armateurs une solution économique et plus respectueuse de l'environnement.